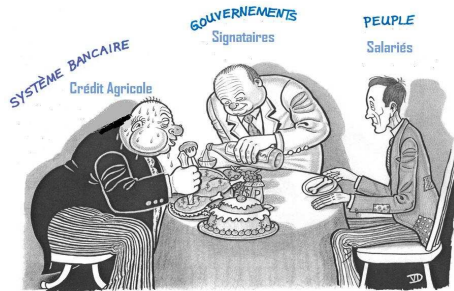


la cgt COLLECTIF NATIONAL CREDIT AGRICOLE

Contrat social

La CGT remet les pendules à l'heure!

Le coût du travail en France est trop élevé



Les chiffres sont têtus. Selon l'Insee, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises en France a baissé de 6 points par rapport au début des années 1980, ce qui représente une économie de 100 milliards d'euros aujourd'hui pour les entreprises. Pour la même période, le coût du capital, c'est-à-dire la somme des intérêts versés et des dividendes payés aux actionnaires, a considérablement augmenté : le salaire moyen a doublé quand le montant des dividendes a été multiplié par 13.

Il faut baisser les salaires pour préserver l'emploi



Cette logique est suicidaire dans un pays comme le nôtre où la consommation constitue le premier moteur de la croissance, donc de l'emploi. L'expérience montre que les garanties sur l'emploi restent virtuelles, quand les sacrifices consentis par les salariés sont bien réels. Les salariés de Continental à Compiègne en savent quelque chose : ils se sont serré la ceinture et ont été licenciés quand même !

L'égalité salariale est une priorité du gouvernement



Selon la Dares, les femmes au travail gagnent toujours 27 % de moins que les hommes. Entre 1972 et 2008, pas moins de six lois se sont succédées, sans qu'aucune d'entre elles ne parvienne à juguler les écarts de salaires. La Loi sur la réforme des retraites de 2010 a prévu des sanctions (1% de la masse salariale) pour les entreprises de plus de 300 salariés qui n'auraient pas d'accord sur l'égalité professionnelle en 2012, sauf celles qui ont des « difficultés économiques ».

10 idées fausses sur le contrat social

Patronat et gouvernement se sont engagés dans une véritable campagne d'intoxication destinée à démolir notre modèle social.

Le droit du travail est trop rigide en France

Les dernières mesures de flexibilité adoptées lors des négociations sur la « modernisation du marché du travail » : le CDD seniors n'a pas empêché l'explosion du chômage chez les plus de 50 ans (+ 300 000 depuis 2008) et les ruptures conventionnelles du contrat de travail (près de 30 000 chaque



mois) n'ont servi qu'à masquer des préretraites déguisées et à exonérer les employeurs de leurs obligations en matière de reclassement. L'OCDE a mis en évidence

qu'un pays doté d'une législation protectrice pouvait avoir un taux de chômage plus faible qu'un pays doté d'une législation plus souple, et inversement.

Les chômeurs sont des assistés

Avec 2,8 millions de demandeurs d'emploi officiellement recensés (catégorie A), le chômage est à son plus haut niveau depuis douze ans. Moins de la moitié seulement est



indemnisée par le régime d'assurance chômage, moyennant une rémunération moyenne de 1 122 euros par mois. Les autres perçoivent, dans le meilleur des cas, les minima sociaux comme l'allocation spécifique de solidarité ou le

revenu de solidarité active, pour des montants respectifs de 614 euros (pour une personne seule) et 467 euros, bien en deçà du seuil de pauvreté fixé à 954 euros mensuels. D'autres, enfin, n'ont droit à rien. Avec la crise, le nombre de chômeurs en fin de droits a explosé (1,5 million en 2011) et le chômage de longue durée s'est enkysté (4 demandeurs d'emploi sur 10). De quoi s'installer durablement dans la pauvreté, pas dans l'oisiveté.

.../...

Les Français ne travaillent pas assez



C'est faux ! En 2009, un salarié français travaillait, en moyenne 39,4 Heures par semaine, un italien 39H, un Danois 37,7H... la moyenne de l'Union Européenne à 15 et à 27 étant fixée à 40,4 heures (source : Eurostat). Le

gouvernement remet sur le tapis l'idée d'une suppression pure et simple de la durée légale du travail qui aurait pour effet de **supprimer le coût des heures supplémentaires pour l'employeur**. Le slogan de Nicolas Sarkozy serait alors : « travailler plus pour gagner moins » !

Le recul de l'âge légal du départ à la retraite est inéluctable

Certes, l'espérance de vie augmente et c'est tant mieux. Encore que l'espérance de vie « en bonne santé », c'est-à-dire sans incapacité, est beaucoup plus faible que l'espérance de vie tout court. Et que les inégalités socioprofessionnelles demeurent très fortes, puisqu'un ouvrier vit sept ans de moins qu'un cadre supérieur et dix ans de moins si l'on retient le critère de vie en pleine santé. Mais pourquoi le gain d'espérance de vie devrait-il profiter à l'entreprise plutôt qu'au salarié ? **Pendant ce temps, la productivité du travail ne cesse de progresser ; il serait légitime non pas de travailler plus, mais moins !**



Notre modèle de protection sociale est trop cher

Du déremboursement des médicaments à la réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, en passant par la taxation des mutuelles, le « reste à charge » des assurés



sociaux ne cesse de croître au fil du temps. En conséquence de quoi, de plus en plus de Français renoncent à se soigner (29 % environ). En transférant les cotisations sociales

vers l'impôt, les dépenses sociales ne relèveraient plus de l'assurance, mais de la solidarité nationale. **La couverture sociale de chacun dépendrait d'abord de l'épaisseur de son portefeuille.**

La France vit au-dessus de ses moyens

Le problème, c'est que les déficits résultent moins d'un excès de dépenses que d'un manque de recettes. En d'autres termes, la dette, qui ne date pas d'aujourd'hui, s'est emballée avant tout sous l'effet de la crise (chute d'activité). Sous l'effet aussi de **la politique fiscale du gouvernement, particulièrement généreuse pour les riches et les entreprises**. Toutes ces mesures ont été financées par l'emprunt du premier au dernier euro. L'austérité risque d'autant plus d'étouffer la croissance qu'elle est pratiquée à l'échelle de l'Europe, qui entre déjà en récession. **C'est, au contraire, par une politique de revalorisation du travail qu'on parviendra à relancer l'activité et la croissance, sans laquelle il est illusoire d'espérer réduire les déficits.**



Les immigrés sont un coût pour le contribuable



Depuis 30 ans, notre pays compte 8,8 % d'immigrés par rapport à la population active totale. Une étude réalisée en 2010 (par l'université de Lille III) révèle que les immigrés, plus jeunes que la moyenne, reçoivent de l'État 47,9 milliards d'euros de prestations sociales, mais lui reversent 60,3 milliards sous forme de cotisations et d'impôts. **Soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros en leur faveur.**

**Tous en grève
le 29 Février pour dire
« Non à l'austérité »**